



Fondation de placement Swiss Life

A l'attention des investisseurs
de la Fondation de placement Swiss Life

General-Guisan-Quai 40
Case postale, 8022 Zurich

Téléphone 043 547 71 11
Fax 043 547 71 12

Dr. Stephan Ph. Thaler
Ligne directe 043 547 71 15
stephan.thaler@swisslife-am.com

Dépôt no
au nom de

Zurich, le 12 février 2024

**22e assemblée des investisseurs de la Fondation de placement Swiss Life, le
12 mars 2024 au siège principal de Swiss Life, General-Guisan-Quai 40, à Zurich**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la 22^e assemblée ordinaire des investisseurs de la Fondation de placement Swiss Life le mardi 12 mars 2024. La manifestation débutera à 11h15 au siège principal de Swiss Life, General-Guisan-Quai 40 à Zurich.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour ainsi que la carte-réponse pour le vote.

**Point 7 de l'ordre du jour: réélection ou élection des membres du conseil de
fondation**

Conformément aux statuts et au règlement, tous les membres du conseil de fondation doivent être élus ou réélus pour un mandat d'un an. A l'exception de Monsieur Hans-Peter Conrad (président du conseil de fondation depuis 2002) qui quittera notre conseil de fondation lors de l'assemblée des investisseurs du 12 mars 2024 après 22 ans en tant que représentant de la fondatrice Swiss Life SA, tous les membres en exercice du conseil de fondation se portent candidats à leur réélection. Pour succéder à Monsieur Hans-Peter Conrad, le conseil de fondation propose Monsieur Hermann Inglin, en tant que représentant de la fondatrice Swiss Life SA, comme nouveau membre du conseil de fondation de la Fondation de placement Swiss Life. Dans le cadre de l'autoconstitution du conseil de fondation, Monsieur Hermann Inglin sera nommé président du conseil de fondation après son élection par l'assemblée des investisseurs.

Vous trouverez également le curriculum vitæ de Monsieur Hermann Inglin en annexe.

Vous trouverez les documents et le rapport annuel 2022/2023 à l'adresse www.swisslife.ch/fondationdeplacement. Si vous le souhaitez, nous pouvons vous faire parvenir ces documents au format papier. Pour ce faire, nous vous prions de nous contacter par téléphone au 043 547 71 11 ou par e-mail à l'adresse fondationdeplacement@swisslife-am.com.

Si vous ne participez pas à l'assemblée des investisseurs, vous pouvez déléguer vos droits de vote à la fondation de placement ou à son organe de gestion, ou encore au représentant indépendant institué par le conseil de fondation, à savoir Monsieur Rolf H. Weber, docteur en droit et professeur émérite de l'Université de Zurich, Bratschi AG, Zurich.

Pour le vote, nous vous prions de bien vouloir nous retourner la carte-réponse dûment remplie d'ici le vendredi 1^{er} mars 2024 au plus tard.

Nous vous convions ensuite à un repas dans la zone clientèle du siège principal de Swiss Life.

Nous vous présentons nos salutations les meilleures.
Fondation de placement Swiss Life



Hans-Peter Conrad
Président du conseil de fondation



Stephan Ph. Thaler
Gérant

Annexes mentionnées